



Bilatérales III: l'économie soutient le mandat de négociation

Les Bilatérales III offrent la possibilité d'établir, sur des bases solides, des relations étroites sur le long terme avec notre principal partenaire économique. L'économie est convaincue que le présent mandat de négociation permettra d'obtenir un bon résultat. Il s'agit maintenant d'entamer les négociations.

Après d'intenses discussions exploratoires, un mandat de négociation solide a été établi. L'approche par paquet est convaincante, car les questions en suspens sont réglées de manière sectorielle dans chaque accord séparément. Le paquet comprend également de nouveaux accords importants, par exemple dans le domaine de l'électricité. Le Common Understanding constitue un bon point de départ pour les négociations à venir.

Large soutien de l'économie

L'enquête menée auprès de nos membres sur le projet de mandat de négociation pour les Bilatérales III montre que l'ouverture des négociations est soutenue à l'unanimité. Le présent mandat de négociation pose de bonnes bases pour les négociations. Pour nos membres, la clarification des questions relatives à la libre circulation des personnes, le maintien de l'accord sur la suppression des obstacles techniques au commerce, une participation aussi rapide et complète que possible de la Suisse aux programmes de recherche de l'UE et la conclusion de l'accord sur l'électricité figurent parmi les principales priorités.

L'heure est aux négociations

Du point de vue de l'économie, les négociations devraient débuter dès à présent. A cet égard, il est clair que le Conseil fédéral est appelé à clarifier les questions encore ouvertes lors des négociations et garantir que des points cruciaux discutés lors des entretiens exploratoires deviennent contraignants. L'économie soutient les mesures proposées pour maintenir la protection des salaires en Suisse. Dans ce contexte, les partenaires sociaux sont également appelés à trouver de bonnes solutions compatibles avec la libre circulation des personnes. economiesuisse soutient ici la position de l'Union patronale suisse. Dans certains domaines, le mandat de négociation pourrait encore être précisé (réglementation des mesures de compensation, accord sur le transport aérien, dialogue sur la régulation financière). Il est toutefois important que le Conseil fédéral entame rapidement les négociations, dans le but de présenter au Parlement, dans un délai raisonnable, un paquet convaincant qui permette de stabiliser et de développer les relations avec le principal partenaire commercial de la Suisse.

[Accéder à la prise de position](#)